



- Pour la réalisation de chapes CT-C25-F4 en vue de sollicitations normales
- Pour les chapes adhérentes, les chapes flottantes, les chapes chauffantes et les chapes sur couche de séparation
- Pour la réalisation de chapes en pente et de chapes d'égalisation

Produit Mortier de chape CT-C25-F4 selon les normes DIN EN 13813 et DIN 18560, chape en ciment pour une application manuelle et mécanique.

Composition Ciment, granulats ainsi que des additifs pour une meilleure mise en œuvre.

Caractéristiques

- Mortier de chape minéral doté d'une bonne capacité de rétention d'eau et d'une bonne adhérence au support.
- Perméable à la diffusion, résistant aux chocs et aux rayures.
- Support idéal pour les travaux de revêtement ultérieurs.

Application

- Mortier de chape pour les constructions de sols à l'intérieur et à l'extérieur.
- Pour la réalisation de surfaces de chape soumises à des sollicitations normales (chapes adhérentes, chapes flottantes et chapes chauffantes ainsi que chapes sur couche de séparation de la classe de résistance C 25), par ex. sols de garages et de caves.
- Pose de chapes en pente et d'égalisation, les travaux de finition et de réparation des petites surfaces en béton, ainsi que pour couler des socles d'appareils, de bordures de plates-bandes, etc.
- Utilisable à l'intérieur, à l'extérieur et dans les zones sujettes à l'humidité.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.lu.

| | | |
|---------------------------|--------------------------------------|---|
| Données techniques | Résistance à la traction en flexion: | ≥ 4 N/mm ² |
| | Réaction au feu: | A1, incombustible selon DIN EN 13501-1 |
| | Résistance à la compression: | ≥ 25 N/mm ² |
| | Domaine d'application: | extérieur, intérieur, sol |
| | Classe de résistance: | CT C25 F4 selon DIN EN 13813 |
| | Temps de séchage: | après env. 28 jours (prêt à être recouvert) |
| | Conductivité thermique λ: | 1.400 W/(m·K) |

| | 10 kg | 25 kg |
|--|--|--|
| Épaisseur minimale de la couche d'application pour les chapes sur couche de séparation | min. 45 mm - chape sur couche de séparation | min. 45 mm - chape sur couche de séparation |
| Épaisseur minimale de la couche d'application pour les chapes chauffantes | ≥ 45 mm + d (en fonction du type de construction, d = épaisseur de l'élément chauffant) - chape chauffante | ≥ 45 mm + d (en fonction du type de construction, d = épaisseur de l'élément chauffant) - chape chauffante |
| Épaisseur minimale de la couche d'application pour la chape flottante | ≥ 45 mm (pour une charge de trafic jusqu'à 1,5 kN/m ² et une épaisseur d'isolation supérieure à 30 mm) - chape flottante non chauffée | ≥ 45 mm (pour une charge de trafic jusqu'à 1,5 kN/m ² et une épaisseur d'isolation supérieure à 30 mm) - chape flottante non chauffée |
| Épaisseur minimale de la couche d'application pour une chape adhérente | ≥ 25 mm (max. 80 mm en une couche) - chape adhérente | ≥ 25 mm (max. 80 mm en une couche) - chape adhérente |
| Rendement | env. 5 l/sac | env. 13 l/sac |
| Granulométrie | 0 - 4/8 mm (selon l'usine de production) | 0 - 4/8 mm (selon l'usine de production) |
| Consommation | env. 2 kg/m ² /mm d'épaisseur d'application | env. 2 kg/m ² /mm épaisseur d'application |
| Besoin en eau | env. 0.8 l/sac - 1.3 l/sac | env. 2.25 l/sac - 3.25 l/sac |

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.

La déclaration de performance est consultable en ligne sur www.baumit-selbermachen.com ou www.dopcap.eu en indiquant le code d'identification.

| | |
|---|--|
| Forme de livraison | Sac en film plastique, 10 kg (105 sacs par palette = 1.050 kg) Sac en papier, 25 kg (42 sacs par palette = 1.050 kg) |
| Stockage | Au sec et à l'abri, la durée de stockage ne doit pas dépasser 24 mois pour le sac de 10 kg et 12 mois pour le sac de 25 kg. La date imprimée sur l'emballage correspond à la date de production. |
| Assurance qualité | Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier. |
| Classification selon la loi sur les produits chimiques | Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com |
| Support | Le support doit être propre, porteur et absorbant, exempt de gel et de résidus pouvant nuire à l'adhérence. Les coffrages doivent être préparés en conséquence. Dans le cas d'une chape adhérente, une préparation méticuleuse et soignée du support par nettoyage est indispensable. Les restes de mortier et le béton non adhérent doivent être éliminés (par exemple par grenailage ou fraisage). Préhumidifier le support 24 heures à l'avance et le laisser sécher. Il ne doit pas rester de flaques d'eau avant la pose, le béton devra être humide et mat. Utiliser un pont d'adhérence à base de ciment Trass. La pose de la chape sur le pont d'adhérence en ciment Trass doit se faire humide sur humide. Dans le cas d'une construction de chape flottante, les couches d'isolation et la bande de désolidarisation doivent être posées de façon conforme. |

Mise en œuvre

Mélanger la chape dans un malaxeur continu, un malaxeur à chute libre, une pompe à chape à alimentation par air comprimé ou un malaxeur et l'appliquer manuellement avec un outillage approprié ou avec des pompes d'alimentation et de mélange adaptées. Ne pas ajouter d'autres matériaux. Étant donné que les gros grains des mélanges secs ont tendance à se sédimenter lors du transport (vibrations), il est donc conseillé de bien mélanger l'intégralité du contenant.

Travaux de chape :

- Appliquer la chape mélangée à une consistance rigide à légèrement plastique sur le support, la répartir, la compacter et la niveler à l'aide d'une règle.
- On peut commencer à lisser ou à frotter dès que la surface est devenue humide et mate.
- Pour les chapes adhérentes (qualité minimale du support C 20/25), le support doit être pré-humidifié et prétraité avec le pont d'adhérence au ciment Trass.
- La mise en œuvre de la chape et du pont d'adhérence au ciment Trass doit se faire humide sur humide.
- Les joints de retrait et de dilatation doivent être exécutés selon les méthodes habituelles.

Une consistance trop sèche amoindrit la qualité de la surface, une consistance trop humide réduit la résistance et engendre des fissures. La chape doit être mise en œuvre dans l'heure qui suit l'ajout d'eau.

Chauffage au sol :

- Utilisée comme chape chauffante pour un chauffage au sol, elle peut être déjà chauffée 21 jours après sa pose.
- Le chauffage s'effectue conformément à la documentation FBH-D3 « Protokoll zum Funktionsheizen für Calciumsulfat- und Zementestriche als Funktionsprüfung für Fußbodenheizungen ».
- Pendant trois jours, il faut maintenir une température de départ de 25 °C, puis pendant quatre jours, maintenir la température de départ maximale prévue (généralement jusqu'à 45 °C).
- Ensuite, éteindre le chauffage.
- Un protocole de chauffage doit être établi lors de la première mise en chauffe.
- Avant de poser un revêtement de sol dessus, il est essentiel d'effectuer le premier cycle de chauffage et de refroidissement.
- En outre, l'humidité résiduelle de la chape doit être contrôlée par le poseur de sol.
- La température de surface de la chape lors de la pose du revêtement de sol doit être comprise entre 15 et 20 °C.
- Pour une chape chauffée, la bande de désolidarisation périphérique doit avoir une épaisseur minimale de 10 mm.

Prêt pour la pose :

La chape est généralement prête à être recouverte après environ 28 jours. Ce délai ne doit pas être raccourci.

Avant de poser le revêtement, il faut toujours mesurer l'humidité résiduelle à l'aide d'un appareil CM.

La capacité de pose est atteinte avec :

- Chapes non chauffées ≤ 2,0 % CM.
- Chapes chauffées ≤ 1,8 % CM.

Lecture après 10 minutes sur l'appareil de mesure CM. Les valeurs sont valables pour une température de l'air d'environ ≥ 20 °C et une humidité relative de l'air ≤ 65 %.

Informations générales et conseils

Ne pas appliquer en cas d'exposition directe au soleil, à la pluie ou au vent fort (courants d'air) ou alors protéger la surface en conséquence. Il est interdit de saupoudrer, de mouiller ou d'appliquer des mortiers fins sur des chapes fraîches. Maintenir les surfaces de béton et de chape fraîches humides après le durcissement et les protéger pendant au moins trois jours contre le dessèchement et d'autres influences dommageables.

Les joints de dilatation existants dans le support doivent être repris dans la surface de pose ou dans la chape. Pour la suite de la réalisation des joints (pour les chapes flottantes et les chapes sur couche de séparation), les exigences de la norme DIN 18560 doivent être respectées (surface maximale 35 - 38 m², longueur de côté de 8 m maximum). En cas de remontée d'humidité du sol de fondation, le planificateur doit prévoir un pare-vapeur sous la chape.

Les chapes ou les surfaces posées ne doivent pas être soumises au piétinement avant trois jours et ne doivent pas être soumises à une charge supplémentaire avant sept jours. Lors de la pose de revêtements de carreaux en méthode de lit épais, l'épaisseur de l'application doit être de 25 mm.

Les indications ci-dessus correspondent à l'état de notre expérience et sont fournies à titre de conseil. Il n'est pas possible d'en déduire une garantie pour l'application, car son usage et sa mise en œuvre sont en dehors de notre contrôle.

Ne pas appliquer et laisser sécher en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C pour la température du matériau, du support et de l'air. Respecter les normes DIN EN 13813, DIN 1045, DIN EN 1264-4, DIN 18332, DIN 18333, DIN 18353 (VOB, partie C), les fiches BEB « Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen », « Untergründe für Industrieestriche, Anforderungen, Prüfungen und Vorbehandlung » ainsi que les prescriptions et règles de l'artisanat.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.